

PAIEMENT PAR INTERNET



Il vous est possible d'effectuer vos paiements de factures de surveillance midi et d'effets scolaires par internet, par guichet ou encore par téléphone.

Pourquoi utiliser ce mode de paiement ?

- Possibilité d'effectuer vos **paiements en tout temps**.
- Économie** au niveau de vos frais de service.
- S'assurer que le paiement se rend à la secrétaire (**sécurité**).
- Accès en ligne à l'historique de vos paiements de façon rapide.

Comment avoir accès à ce mode de paiement ?

Vous n'avez qu'à vous rendre sur le site de la Commission scolaire au www.csvdc.qc.ca . Ensuite, se positionner sur paiement en ligne qui se trouve dans la « Boîte à outils » dans un carré noir du côté droit de la page et sélectionner **EFFETS SCOLAIRES**. Un exemple de démarche très simple avec AccèsD vous guidera afin de vous permettre d'utiliser ce mode de paiement.

Ce service est disponible **chez Desjardins et dans la plupart des autres institutions bancaires**.

Faire la RECHERCHE avec le mot **CERFS** seulement.

Nous vous encourageons à utiliser ce service pour les nombreux avantages ci-haut mentionnés.

Besoin d'aide : Manon Ménard 450-372-0165 (60307)